



**Les Rencontre de l'eau de l'AELB
Clermont Ferrand
le vendredi 14 octobre 2022**

« AGIR sur son territoire »

-

Le

**Schéma Départemental
43 en Eau Potable**

-

**Présentation par
Nathalie ROUSSET
Conseillère
départementale 43
Déléguée à l'Eau**

Extrait contribution CESER AURA 2022
« L'eau est une ressource fondamentale pour le développement humain, un élément déterminant pour la sécurité alimentaire, la santé, l'énergie, la préservation des écosystèmes, la gestion des risques [...]. Devenue courante dans nos sociétés industrielles, on oublie trop souvent que ce processus technique de la gestion de l'eau est à l'origine du BIEN-ETRE de nos sociétés. »
« Pour bien gérer l'eau, il est essentiel de BIEN SAVOIR »

SDAEP 43 - Définition

Le Schéma Départemental d’Alimentation en Eau Potable de Haute-Loire :

Guide pour la mise en œuvre d’une politique départementale efficiente, visant à garantir la continuité et la pérennité de l’alimentation en eau potable des habitants du territoire.

S’inscrit dans les objectifs 6 et 7 du SDAGE :

Protéger la santé en protégeant la ressource en eau et gérer les prélèvements d’eau de manière équilibrée et durable

SDAEP 43 - Contexte de l'étude

Pourquoi l'assemblée départementale a voté la réalisation de cette étude ?

- Dans le cadre de sa feuille de route, le Département 43 porté par sa Présidente Marie Agnès PETIT a décidé de garder un rôle dans l'Eau et l'Assainissement.
- **Notre objectif global est d'accompagner nos collectivités locales.**
- Rôles de l'étude :
 - Accompagnement technique,
 - Accompagnement financier,
 - Engagement politique,
- L'idée générale est de :

« FAIRE EN CONNAISSANCE DE CAUSE »

SDAEP 43 - Contexte de l'étude

Les Enjeux

- Déficients ponctuels de ressource en eau sur certains territoires
- Sécurisation de l'alimentation en eau pour la consommation humaine
- Fiabilisation de la qualité de l'eau
- Connaissance du patrimoine et de son état
- Deux captages prioritaires,
- Deux Nappes réservées en priorité à l'Alimentation en Eau Potable (NAEP) au titre du SDAGE Loire-Bretagne

Les Objectifs

- **Évaluer la valeur financière** du patrimoine AEP de chaque entité gestionnaire de l'eau, et la gestion à venir,
- Apporter de la **cohérence l'ensemble des actions prévues** dans les schémas directeurs existants à l'échelle communale, intercommunale ou syndicale et définir celles à mettre en place, répondant aux enjeux identifiés sur le territoire départemental, sur une période de 20 ans,
- **Harmoniser** les données cartographiques à l'échelle départementale
- Créer les outils nécessaires au **diagnostic permanent** du schéma (cartographie actualisée des réseaux, indicateurs de suivi, collecte de données actualisées...)

Les Objectifs

Contexte en pleine mutation

- ✓ **Réorganisation Loi NOTRe** : 11 intercommunalités (1 CA, 10 CC), une CA et une CC ont pris la compétence eau
- ✓
- ✓ **Présence historique de syndicats de production et/ou de gestion d'eau potable**
- ✓
- ✓ **Territoire rural / Concentration de population dans les zones urbaines**

SDAEP 43 - Contexte de l'étude

Étude confiée au groupement ALTEREO - AB2R - BCM




Aménagements - Bureau d'études
Réseaux - Routes


Spécificités des milieux de montagne

Démarrage en février 2020 : durée prévisionnelle de 30 mois

Montant de l'étude : **230 000 € HT**

Participation de l'agence de l'eau Loire-Bretagne à hauteur de 50% du montant

SDAEP 43 - Contexte de l'étude

Phasage

- Phase 1 – Elaboration d'un géostandard Départemental
- Phase 2 – Diagnostic de la situation actuelle
- Phase 3 – Schéma directeur - Perspectives d'évolution
- Phase 4 – Mise en place des outils de diagnostic permanent

Rq. : Difficultés sur la collecte des données

- *Réserves de certains gestionnaires à transmettre les données (confidentialité, multiplicité des demandes, méconnaissance des différents acteurs ou outils de la politique de l'eau...),*
- ***Absence de données,***

SDAEP 43 – Le géostandard

Pourquoi s'intéresser au géostandard ?

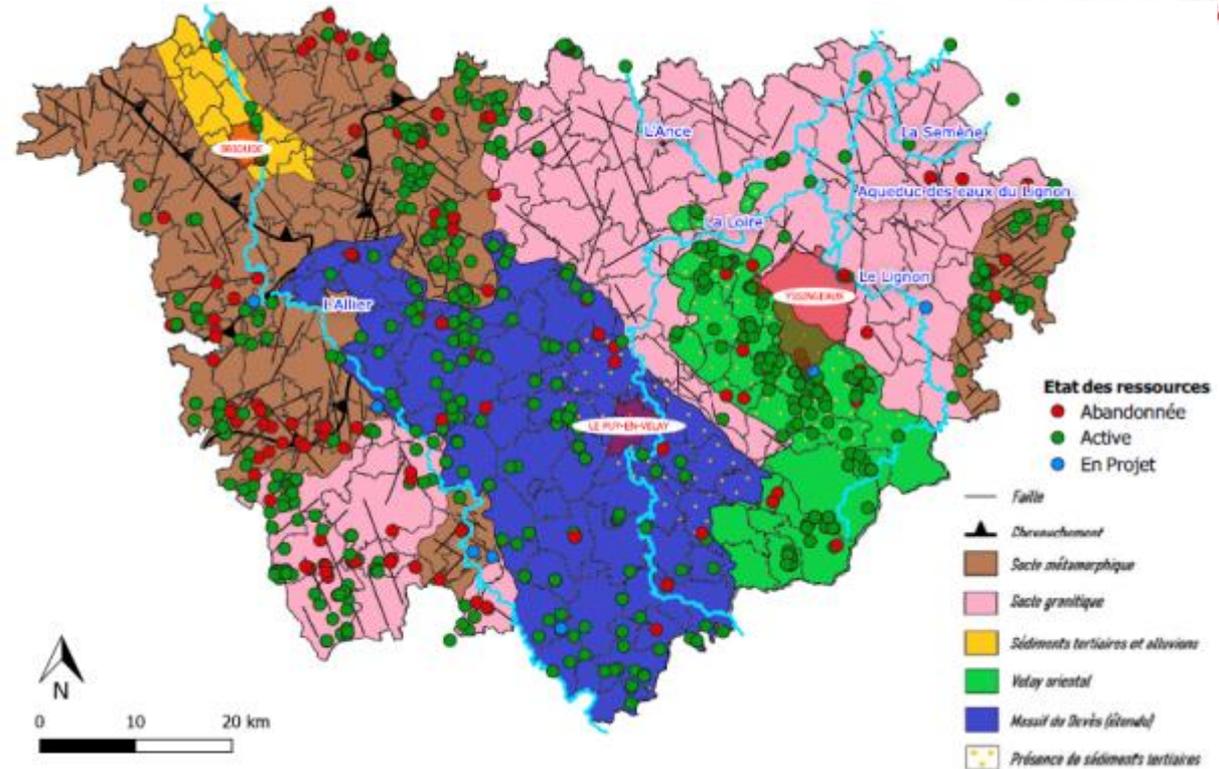
- ✓ Utilisation du SIG pour une vision réaliste et précise des infrastructures d'eau potable,
- ✓ Accès aux données structurelles et de performance,
- ✓ Harmoniser, à l'échelle communale et intercommunale, les futurs schémas directeurs en eau potable sur le département et faciliter les échanges de données entre structures,
- ✓ **Outil de diagnostic permanent,**

Enjeux :

- **Concilier les systèmes existants** avec le géostandard
- Permettre l'**actualisation de** (– des) l'outil(s) !!!

SDAEP 43 : Etat des lieux

Caractérisation des ressources AEP



- **23 millions** de m³ prélevés par an pour l'AEP / **7 millions** de m³ perdus
- / 250 000 habitants / 4977 Km²
- Typologie des ressources en lien étroit avec la géologie
- **Territoire de moyenne montagne** : nombreuses ressources mais pas toujours productives (**massif granitique**)

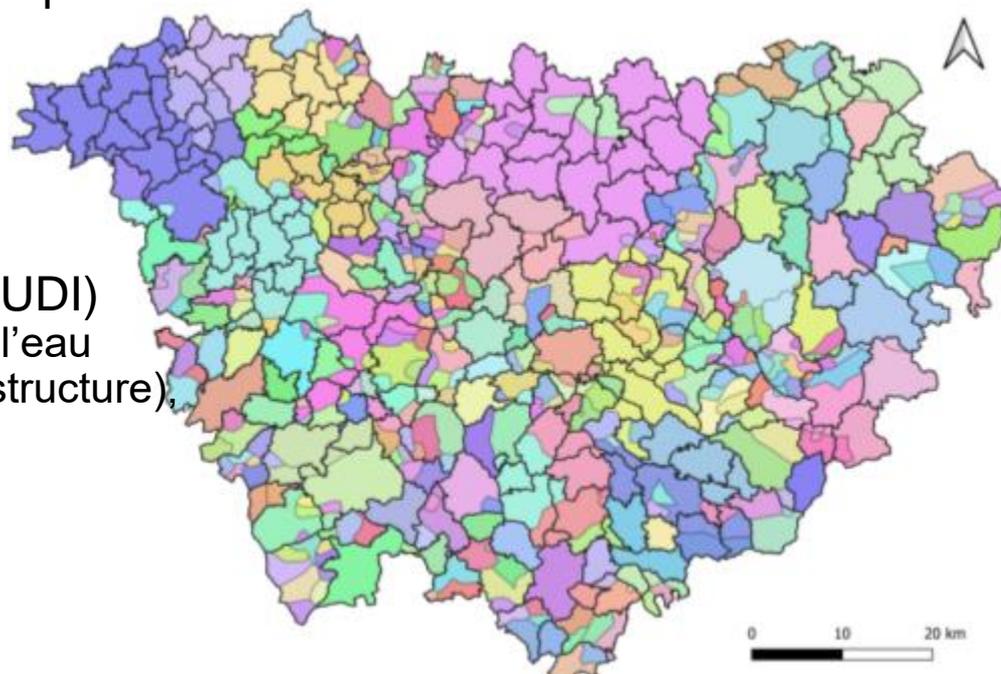
Patrimoine AEP

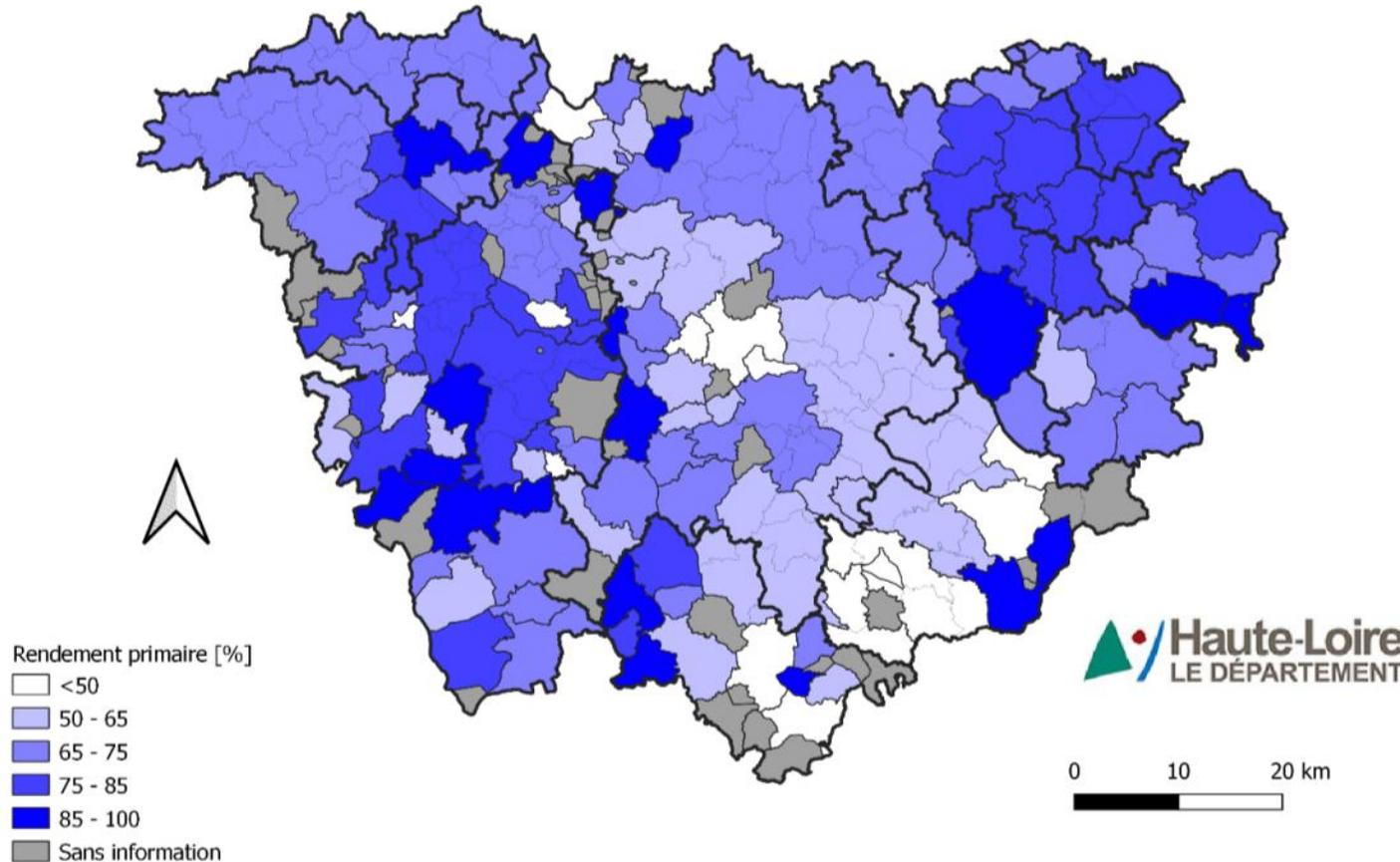
Collecte de données menées auprès de chaque gestionnaire de l'eau potable.

Taux de retour :

97% du territoire.

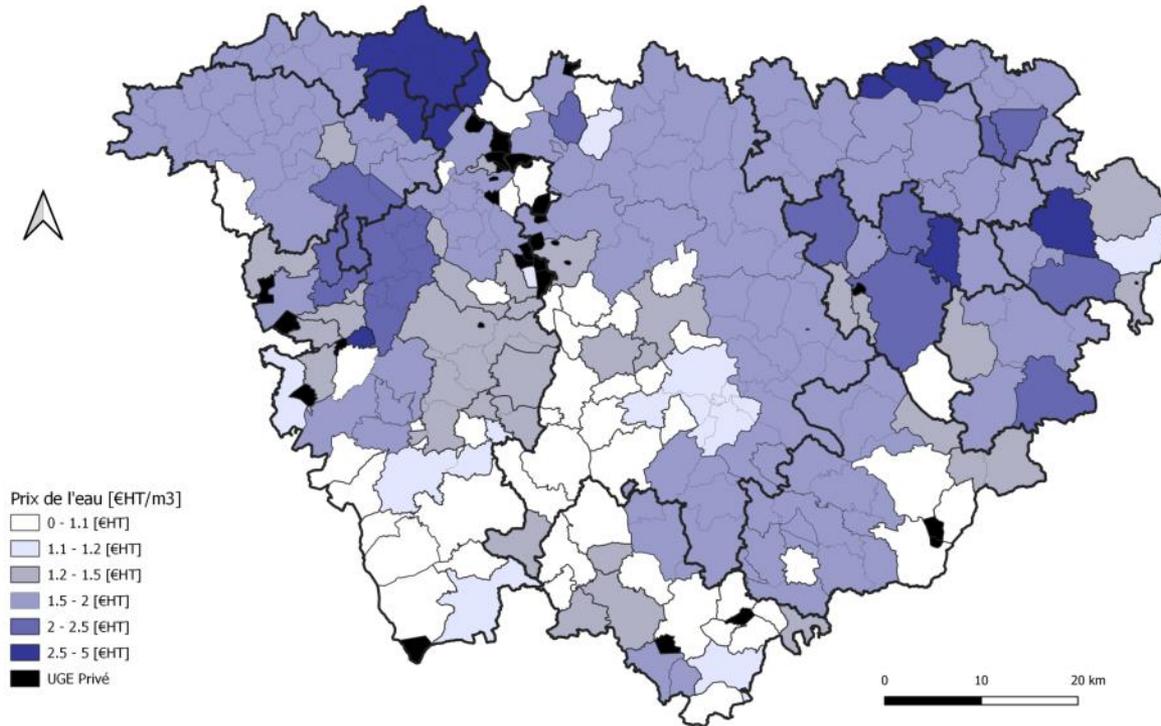
- 411 Unités de distribution (UDI)
- aire à l'intérieure la qualité de l'eau
- est homogène (réalité d'infrastructure),
- 641 ressources actives
- **8250 km de conduites**
- 153000 abonnés
- **137 Unités** (administratives) **de gestion de l'eau (UGE) :**
 - ✓ 104 structures publiques : 84 communes, 2 EPCI FP, 18 syndicats
 - ✓ 33 structures privées
- Valeur à neuf du patrimoine : **1,4 Milliard d'euros**, dont 1,2 pour les canalisations (85%)





- Rendement moyen compris entre 65% et 70%, mais :
- 70% d'inconnu sur l'âge de pose des canalisations,
- Volume de pertes estimé à 19 400 m³/jour...

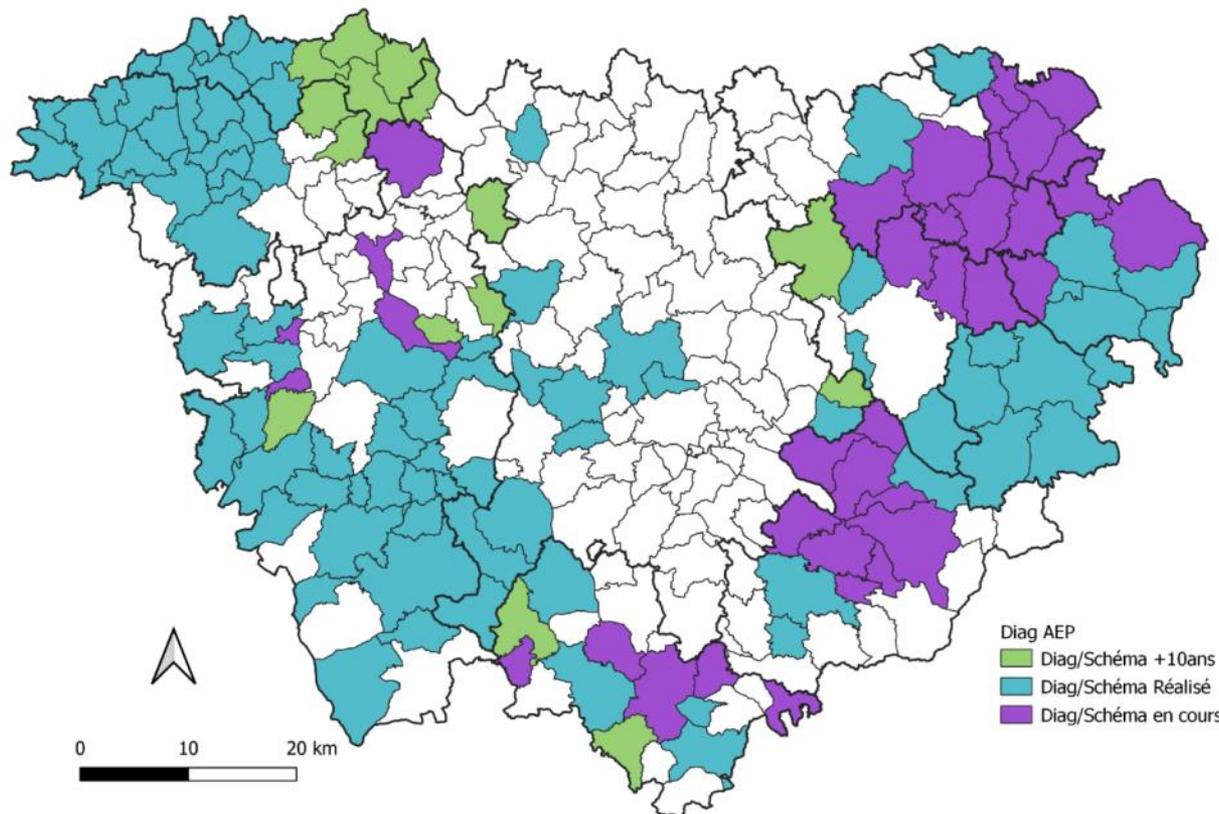
Prix de l'eau au m3 sur le département de la Haute-Loire (2021)



Comparaison avec les seuils de l'AELB pour les subventions :

42 UGE (24%) : < 1,1 € HT/m³,

51 UGE (30%) : < 1,2 € HT/m³,



50% des communes du territoire couvertes par une étude de diagnostic et un schéma directeur en eau potable.

Avantage du SDAEP / AELB :

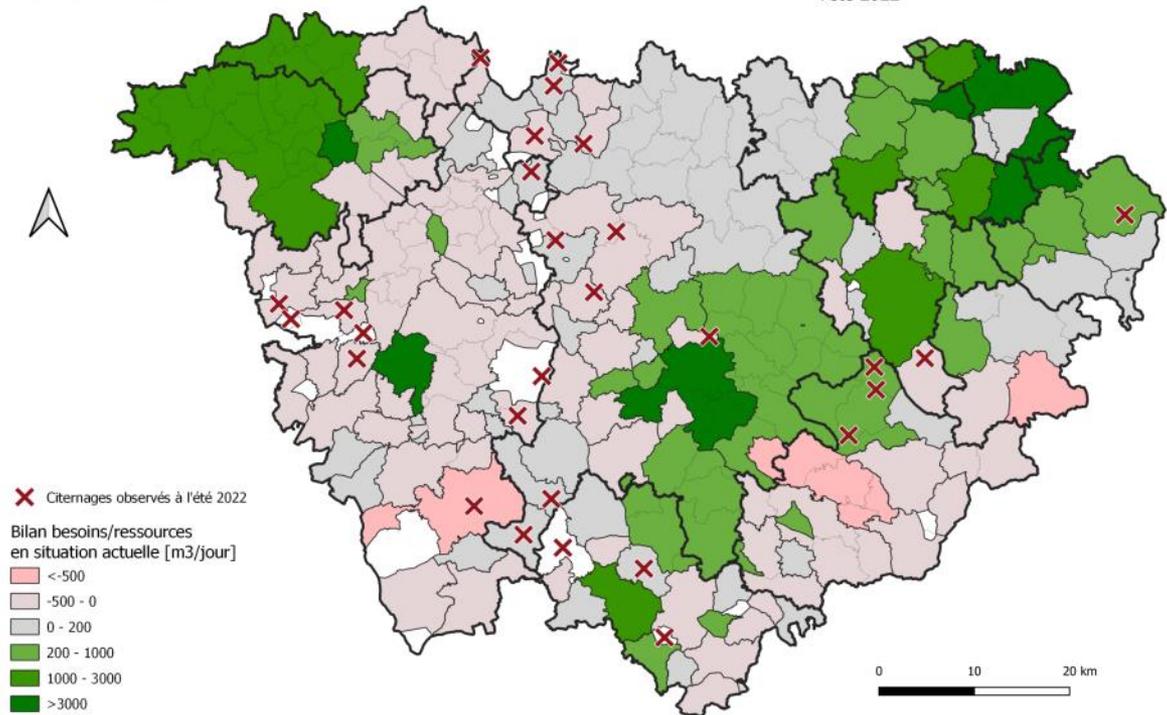
En cas de demande d'aide à l'AELB, le **SDAEP** peut servir de **supplétif** aux schémas locaux non faits, si les travaux envisagés sont décrits dedans.

Bilan besoins/ressources par zone homogène à échéance 2040

(consommation en pointe et une production à l'étiage avec hypothèse de conservation des pertes + Citernege Etiage 2022)

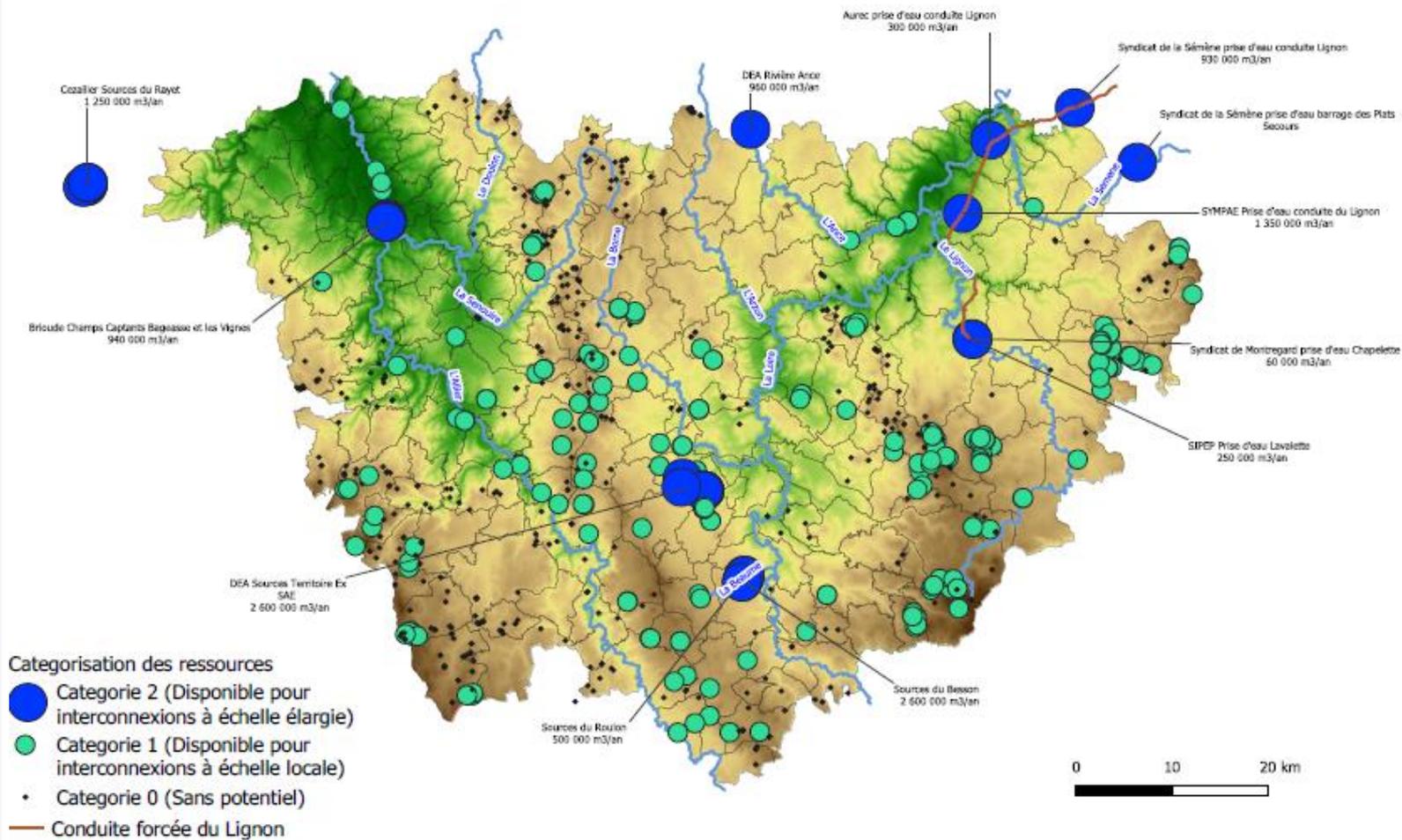
Explication sur les différences observées:

- Été exceptionnel sur la pluviométrie et les températures observées
- Incertitudes sur la disponibilité en étiage des ressources
- Bilan réalisé à l'échelle des UGE et non des UDI



D'ici 20 ans : 3 zone sur 6 en tension en période de pointe si les rendements actuels sont maintenus.

Catégorisation des ressources en eau de la Haute-Loire

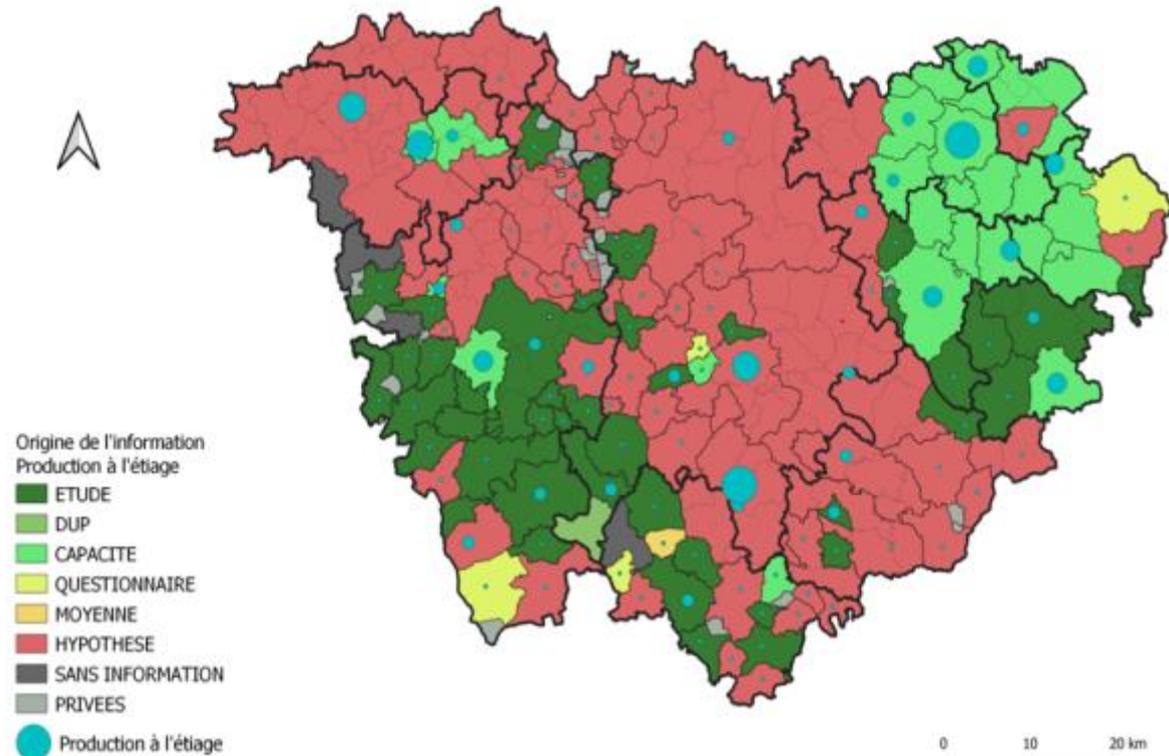


Ressources : Capacité de production à l'étiage. Incertitudes sur les données disponibles

Production à l'étiage



- 13 % bonne connaissance (études)
- 12 % issue des DUP
- 34 % issue des capacités (autorisation et capacité de l'usine) prélèvement ou de traitement
- 40 % sans information



Priorisation

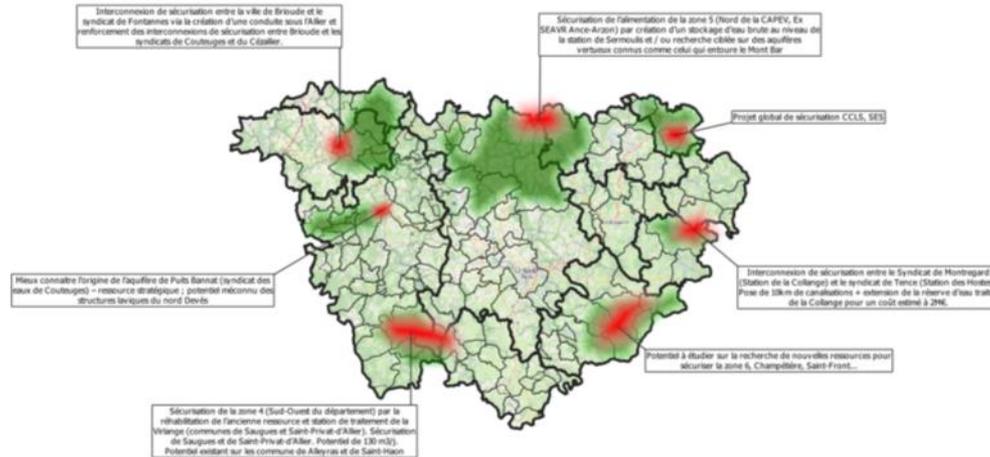
Le schéma permet d'élaborer une priorisation d'accompagnement

31 UGE prioritaires (P1 et P2)

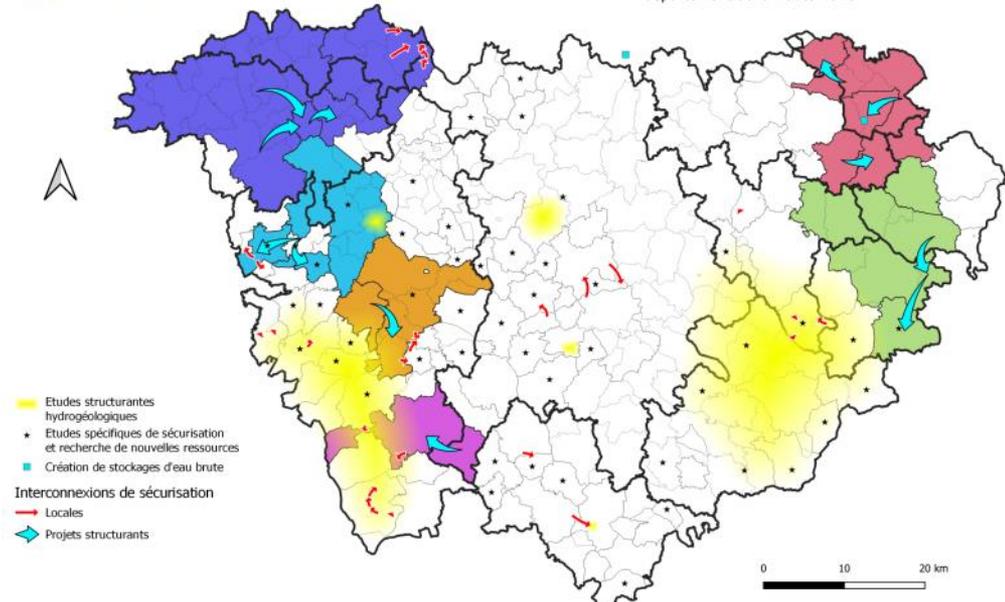
Critères

- Absence totale d'étude diagnostique
- Non existence de plans de réseaux
- Aucun RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) rédigé et intégré à la base SISPEA depuis 2015

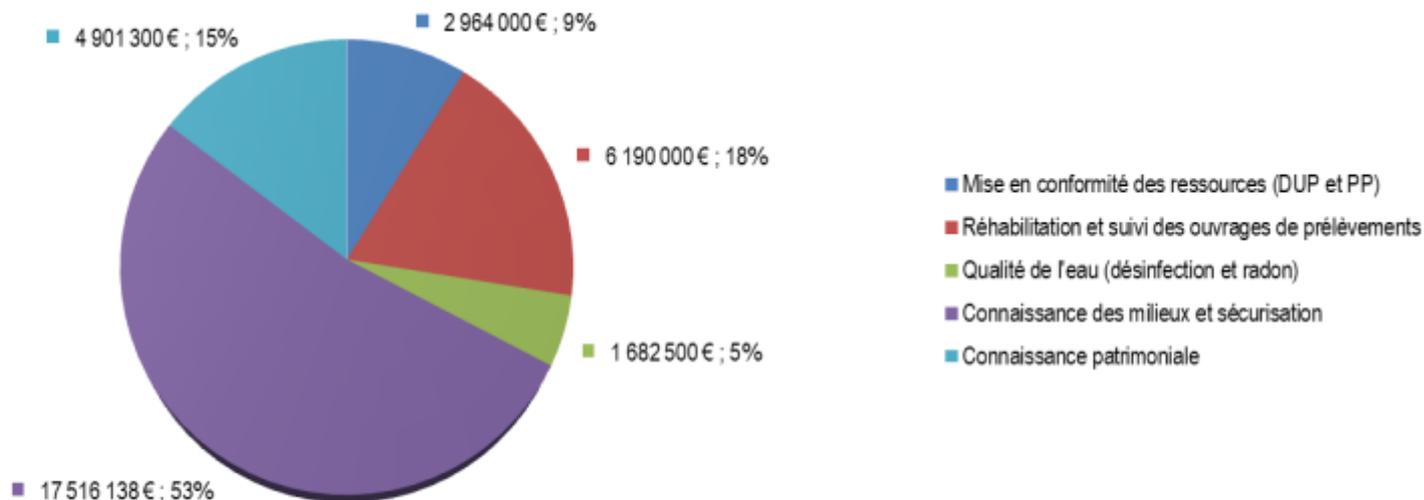
Sécurisation de l'approvisionnement : Opérations structurantes



Montant estimatif
des projets
d'amélioration de la
connaissance et de
sécurisation:
17.5 M€HT



Répartition des investissements par thématique (hors renouvellement des réseaux)



**Montant total des investissements:
33.2 M€HT sur la durée du schéma (10 ans)**

**Coût annuel du renouvellement des réseaux AEP:
25.2 M€HT/an**

SDAEP 43

ENJEUX ET PERSPECTIVES

- **Développer la connaissance des potentialités des ressources** notamment en étiage dans un contexte plus tendu avec les effets du changement climatique,
- **Maîtrise et amélioration de la connaissance des infrastructures** à l'échelle locale et d'atteinte des niveaux de performance minimaux,
- **Politique de renouvellement des réseaux et pérennisation** des infrastructures de production et de distribution de l'eau,
- **Partage des connaissances et des orientations du SDAEP** avec les acteurs et les territoires. **Espace de discussions et d'échanges à créer,**
- **Mise en place d'un observatoire de l'eau** pour disposer d'une connaissance actualisée et plus approfondie

**« Pour bien gérer l'eau, il est essentiel
de BIEN SAVOIR »**

Merci de votre attention

